

# **ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE ET PRESENTATION DE LA RECHERCHE**

---

# 1. Définition des termes de la recherche

---

Avant de développer l'objet de la recherche et les questionnements qui la motivent, il paraît important d'appréhender certaines notions parmi lesquelles la rationalité, le rapport affectif, l'habiter et la thématique des personnes âgées qui sont au cœur de cette étude. En premier lieu, il convient d'approfondir les différentes théories de la décision et de l'action à travers le couple rationalité/affectivité pour ensuite analyser comment s'opèrent ces choix au niveau du logement (l'habiter) et en particulier chez les personnes âgées.

## 11. Rationalité/Affectivité, les théories de la décision et de l'action

Les choix et les actions que fait une personne ne sont généralement pas le fruit du hasard mais sont guidés par un raisonnement plus ou moins conscient qui fait intervenir certains facteurs. Il est intéressant de les étudier pour comprendre le mécanisme qui permet à une personne de prendre une décision ou de faire une action. On parle souvent d'actions ou de choix rationnels ou irrationnels. Ces deux termes opposés sont complexes et plusieurs théories tentent de les définir.

### a) La rationalité, un raisonnement logique mais une notion complexe

La rationalité est une notion difficile à appréhender car elle possède plusieurs sens en sciences sociales. Boudon et Bourricaud en font l'étalage dans le *Dictionnaire critique de la sociologie*<sup>1</sup>. Ils rappellent la pensée de Pareto (*Traité de sociologie générale*) qui voit l'action rationnelle comme une action objectivement bien adaptée au but poursuivi par le sujet. En d'autres termes, cela signifie qu'une personne, pour arriver à ses fins, trouve les moyens adaptés qui lui permettront d'atteindre le ou les buts recherchés. Les concepts du Zweckrationalität de Weber (rationnel par rapport aux fins), de l'instrumental (Parsons) et du Wozu-Motive (Schütz) sont tous synonymes de la pensée de l'action logique de Pareto.

Les économistes modernes soulèvent l'idée que l'individu fait un choix rationnel lorsqu'il choisit l'action qu'il préfère parmi toutes celles qu'il peut accomplir. Weber, lui, introduit le concept de Wertrationalität (rationnel par rapport aux valeurs) qui amène la notion d'action adaptée à des valeurs et non pas à des fins. Toujours est-il qu'avec ces différents concepts, la définition de la rationalité n'apparaît pas évidente. Boudon et Bourricaud pensent qu'« *il existe un ensemble fini de moyens pour parvenir à une fin, si ces moyens peuvent être totalement ordonnés par rapport à un critère (ce critère pouvant être par exemple le coût, la pénibilité, l'accessibilité de chaque moyen)*,

---

<sup>1</sup> BOUDON R., BOURRICAUD F. (1982), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France.

*l'action rationnelle est celle qui utilise le moyen le meilleur par rapport à ce critère. »* Le problème qui se pose alors est que les conditions ne sont pas toujours toutes réunies pour que le choix rationnel se réalise ainsi. Par exemple, la personne qui doit faire un choix ou une action peut ne pas avoir la connaissance de tel ou tel moyen qui lui permettrait d'arriver à sa fin, elle va donc choisir un moyen qui fait partie de ses connaissances mais qui ne sera pas forcément le meilleur moyen, celui le mieux adapté à la situation. Plusieurs attitudes peuvent être observées chez une personne qui fait un choix ou une action rationnelle en fonction des données dont elles disposent. Celles-ci sont dépendantes de la *situation d'incertitude*, c'est-à-dire des données manquantes par rapport au choix à faire et qui, si elles n'étaient manquantes, permettraient à la personne concernée de faire le meilleur choix possible. Ces attitudes sont d'une part « *la minimisation des risques ou 'regrets' encourus* » (critère de Wold) ou bien « *la maximisation des gains possibles* » (critère de Savage).

Boudon et Bourricaud (*Dictionnaire critique de la sociologie*) exposent les grands modèles existant sur la rationalité : le modèle homo oeconomicus et le modèle de l'homo sociologicus. Le premier modèle considère les individus comme interchangeables et dotés d'une rationalité identique, c'est-à-dire que chaque personne réagirait de la même façon face à une même situation. Le deuxième modèle introduit lui les caractéristiques sociales de l'acteur et les valeurs auxquelles croit celui-ci en avançant que la rationalité en serait dépendante. Toutes ces théories ou concepts plus ou moins proches les uns des autres n'aident pas à simplifier la définition de la rationalité. A ces difficultés s'ajoute la variété des situations rencontrées et donc des mécanismes qui permettent de faire un choix : « *Dans certains cas, on peut trancher sans difficulté mais dans beaucoup de situations, il est difficile de déterminer le choix susceptible d'aboutir aux conséquences les plus conformes à ses préférences.* »

La théorie politique insiste sur les *conséquences imprévisibles* d'une décision ou d'une action. Dans cette voie, pour éviter qu'un choix ait des conséquences négatives, Hayek et Popper ont introduit le concept du *piecemeal engineering* qui prône un ajustement limité et graduel plutôt qu'un changement planifié. Braybrooke et Lindblom voient même dans ce *gradualisme (incrementalism)* la seule définition possible de la rationalité. Selon leur raisonnement, une action possède toujours des conséquences imprévisibles et est donc toujours effectuée dans des conditions d'incertitude. Dans ce cas, le *gradualisme* représente la stratégie présentant un risque minimum de conséquences négatives. Il incite à se contenter de réaliser les actions, de faire les choix ou de prendre les mesures pour lesquelles on a le sentiment de pouvoir anticiper les conséquences. Cependant, ce concept n'est pas généralisable puisque des contre-exemples montrent que même en prenant des décisions graduelles (notamment dans le domaine politique), les conséquences peuvent être négatives. La rationalité se révèle donc être une notion pour laquelle donner une définition générale est impossible. Il s'agit d'une « *notion relative, dépendante de la structure des situations ainsi que de la position et des caractéristiques des acteurs.* » Une dernière mise en garde est à établir, à savoir l'interprétation rationnelle ou irrationnelle que peut faire un observateur d'un choix effectué par une autre personne (l'observé). En effet, si la rationalité est dépendante des caractéristiques d'un individu, le choix d'une personne (l'observé) peut sembler irrationnel pour un observateur alors que pour la personne qui a fait ce choix, il s'agit d'une décision complètement rationnelle. Cette confusion vient du fait que chaque individu a des caractéristiques différentes et l'observateur, quand il analyse le choix d'une autre personne, projette sa propre situation sur l'observé. Or, la situation de

l'observé est différente de celle de l'observateur ce qui explique cette différence de perception.

Le fait que chaque personne réagisse de façon différente face une situation et agisse selon des motivations autres que la seule logique rationnelle amène à trouver d'autres déterminants qui interviennent lors d'un choix. La perception, l'impression, le sentiment ou l'émotion sont autant de facteurs qui sont mobilisés lorsqu'une personne prend une décision. Ils font partie du domaine de l'affectif, une notion toute aussi complexe que la rationalité.

## b) Le rapport affectif, une notion qui mêle sentiments et émotions

Le rapport affectif a été particulièrement étudié dans le domaine de l'urbanisme par rapport à la ville, au lieu ou au projet dans le cadre de mémoires de recherche menés au sein du CESA - DA. Le but ici sera de faire un état des lieux des différentes définitions existantes sur la notion de rapport affectif et des termes qui lui sont associés afin de pouvoir appréhender l'attachement qu'une personne peut avoir par rapport à son logement, aspect encore peu étudié dans le cadre d'un mémoire de recherche.

### i. Les déterminants du rapport affectif

Tout d'abord, il convient de définir un certain nombre de termes, liés à la définition du rapport affectif et dont l'explication facilitera la compréhension de cette notion. Sensation, perception, émotion, impression, sentiments, appropriation, comportement et représentation sont tous des termes associés au rapport affectif et dont plusieurs définitions ont déjà été données.

La sensation est décrite par Béatrice Bochet<sup>1</sup> comme un « *état de conscience qui résulte immédiatement de l'état de nos sens par un agent extérieur* ». En d'autres termes, il s'agit d'une interaction entre un individu et son environnement grâce aux cinq sens que sont l'ouïe, le toucher, l'odorat, la vue et le goût. A titre d'illustration, dans la vie courante, on peut parfois entendre une personne dire qu'elle a une « sensation de mal être » face à telle ou telle situation. Grâce à un sens (la vue dans ce cas précis), cette personne se rend compte qu'elle est dans une situation qui ne lui plait pas et qui la met mal à l'aise du fait de facteurs présents dans son environnement (le fait de parler devant un public par exemple, l'environnement étant le public dans ce cas).

La perception est, elle, un « *acte de l'esprit permettant d'organiser les sensations provenant de l'extérieur et de les interpréter* »<sup>2</sup>, il s'agit d'une « *activité sensorielle, à la fois cognitive et affective, par laquelle l'individu constitue sa représentation intérieure du monde selon son expérience.* » (MERLAUT-PONTY, 1976)

L'émotion est définie comme « *un état affectif violent et passager, qui ébranle corporellement son sujet et se manifeste par des troubles organiques et des perturbations psychiques* » (MOURRAL et MILLET, 1995). Par exemple, la peur amenée par quelque chose ou quelqu'un qui surgit devant une personne, peut amener

---

<sup>1</sup> BOCHET B. (2000), Le rapport affectif à la ville, essai de méthodologie en vue de rechercher les déterminants du rapport affectif à la ville, DEA, Université de Tours.

<sup>2</sup> POLLEAU S. (2008), Affectivité au lieu, complexité du lieu, UMR CITERES.

une émotion violente et passagère chez la personne qui la ressent : le cri. Aussi, il faut souligner que l'objet de l'émotion peut être aussi bien une personne qu'un objet.

L'impression reflète les différentes expériences entre un individu et son environnement. Ainsi, on aura telle ou telle impression suite à un évènement parce qu'on aura déjà rencontré ou entendu parler dans le passé d'une situation similaire. Par exemple, si l'on dit de quelqu'un : « j'ai l'impression qu'il ne va pas bien », les éléments qui permettent de le dire sont par exemple le visage ou l'attitude de la personne qui semble ne pas aller bien. La personne qui affirme cela se fait une représentation mentale grâce à son vécu de l'attitude d'une personne qui ne va pas bien mais cette impression ne correspond pas forcément à la réalité et peut conduire à des erreurs de jugement.

Les sentiments sont « *des états intérieurs, souvent intenses, mais difficiles à exprimer, que chacun est amené à éprouver selon les circonstances de la vie.* »<sup>1</sup> Il s'agit d'une « *attitude individuelle face à des problèmes qui ne sont pas spécifiquement sentimentaux, mais intellectuels, pratiques, sociaux ou moraux.* » Ainsi, on associe couramment ce terme à un état relatif à l'amour mais un sentiment peut aussi correspondre à une opinion personnelle.

L'appropriation est l'« *adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise.* » Par conséquent, c'est aussi l'« *action qui vise à rendre [quelque chose] propre [à quelqu'un].* »<sup>2</sup> Par exemple, s'approprier un lieu signifie le faire sien. Cela peut être en l'occupant, en le décorant ou en y installant des objets personnels : l'appropriation se caractérise par le « *marquage de l'espace par des objets ou des habitudes.* »<sup>3</sup>

Le comportement est la « *manière qu'a un individu pour répondre aux stimuli provenant du monde extérieur et du monde intérieur.* »<sup>4</sup> Le comportement se différencie de l'attitude parce qu'il est « *objectivement observable et correspond à la réalité* » concrète alors que l'attitude est beaucoup plus subjective et dissimulée.

Enfin, la représentation est un mécanisme de l'esprit qui permet « *d'évoquer des objets même s'ils ne sont pas là.* » (Piaget, 1947) Elle permet aussi d'imaginer des concepts ou des choses beaucoup plus abstraites. Une représentation est propre à chaque individu et porte donc une forte subjectivité. Elle est directement liée aux perceptions issues des sensations qu'elle transforme en image mentale selon son expérience, son histoire personnelle (N. AUDAS, 2007).

Maintenant que sont éclaircies les notions de perception, d'émotion, d'impression, de sentiment, d'appropriation, de comportement et de représentation, il est possible d'aborder la question du rapport affectif avec les outils permettant de mieux le cerner.

## ii. *Le rapport affectif, une définition qui évolue*

Comme évoqué précédemment, de nombreux travaux ont déjà été réalisés sur le thème du rapport affectif. Béatrice Bochet<sup>5</sup> a été une des premières personnes à l'aborder dans le cadre d'un mémoire de recherche où elle le décrit comme un « *état affectif ayant pour*

<sup>1</sup> MAISONNEUVE (1948), Les sentiments.

<sup>2</sup> SERFATY-GARZON P. (2003), L'appropriation in Dictionnaire critique de l'habitat et du logement, Paris, Editions Armand Colin, p. 27-30.

<sup>3</sup> AUDAS N. (2007), Le rapport affectif au lieu, Analyse comparée de méthodes de recueil d'information sur la dimension affective des représentations, UMR CITERES.

<sup>4</sup> AUDAS N.

<sup>5</sup> BOCHET B. (2000), Le rapport affectif à la ville, essai de méthodologie en vue de rechercher les déterminants du rapport affectif à la ville, DEA, Université de Tours.

*antécédent immédiat une représentation ou une émotion.* » Elle assimile également le fait d'entretenir un rapport affectif avec quelque chose ou avec quelqu'un au fait d'avoir des sentiments qui peuvent s'exprimer sous différentes formes : « *sentiment esthétique, sentiment de rejet, sentiment d'appartenance...* »

Benoit Feildel<sup>1</sup> parle lui d'une « *sphère d'affectivité* » composée de plusieurs degrés et de différentes formes de sentiments et d'émotions. Il se démarque de Béatrice Bochet en notant la différence entre état affectif et sentiment, l'état affectif étant « *plus intense, plus troublant et plus temporaire que le sentiment.* »<sup>2</sup>

Fanny Guyomard<sup>3</sup> introduit l'idée d'une dépendance entre le rapport affectif d'une personne pour un lieu, une ville, un projet, l'histoire personnelle de cette personne et son environnement, direct ou indirect.

En 2006, Joëlle Le Borgne<sup>4</sup> évoque « *une interaction et des échanges entre [la ville] et les individus qui s'y trouvent* » ce qui permet de faire naître un rapport affectif grâce aux expériences vécues ou non par l'individu et en rapport direct ou indirect avec la ville. Le rapport affectif à la ville se forme donc grâce à des émotions et des sentiments par un apprentissage de la ville et une appropriation des espaces.

Enfin, en 2007, Nathalie Audas<sup>5</sup> définit le rapport affectif comme « *une opinion à caractère subjectif envers la ville* », formée grâce à des sentiments qui s'établissent avec le temps et des émotions passagères.

Toutes ces définitions, si elles ont chacune leur propre nuance, sont très proches et ne se distinguent souvent que par la précision d'un terme ou l'interprétation qui est faite des déterminants du rapport affectif. Toutes ces recherches ont été menées par rapport à la ville ou au lieu. Or, il s'agit ici de déterminer le rapport affectif qu'une personne peut avoir envers son logement.

### *iii. Le rapport affectif au logement, quelle différence avec les définitions déjà établies ?*

Le rapport affectif d'une personne à son logement se révèle être assez proche en terme de sens du rapport affectif entre un individu et la ville, les mêmes déterminants interviennent pour le définir. Cependant, une différence existe, elle peut être illustrée par l'expérience suivante : si l'on interroge un échantillon de personnes sur leur rapport affectif à la ville ou le fait qu'elles aiment ou non la ville, les réponses recueillies seront probablement assez hétérogènes, on trouvera des personnes « *amoureuses* » de la ville, qui y ont toujours vécu et qui, pour rien au monde, ne souhaiteraient la quitter pour habiter à la campagne par exemple. Mais il est également probable que l'on rencontre des personnes qui n'aiment pas la ville, qui y sont, y travaillent et y vivent plus ou moins « *forcés* » par certaines circonstances (un emploi par exemple). En revanche, si l'on fait cette même enquête en interrogeant les gens, cette fois, sur le rapport affectif qu'ils ont par rapport à leur logement ou le fait qu'ils aiment ou non leur logement, il n'y a que peu de chances pour que des réponses négatives soient données. L'explication

---

<sup>1</sup> FEILDEL B. (2004), Le rapport affectif à la ville : construction cognitive du rapport affectif entre l'individu et la ville, DEA, Université de Tours, CESA.

<sup>2</sup> MABILLE A. (2008), Le rapport affectif au projet chez les professionnels de l'urbanisme : Conséquences du rapport affectif au projet sur la pratique du professionnel de l'urbanisme, UMR CITERES.

<sup>3</sup> GUYOMARD F. (2005), Le rapport affectif entre l'individu et la ville : l'exemple de Bruxelles, Mémoire de Magistère, p. 2 à 3.

<sup>4</sup> LE BORGNE J. (2006), Evolution du rapport affectif à la ville de l'individu à travers son parcours de vie, UMR CITERES.

<sup>5</sup> AUDAS N. (2007), Le rapport affectif au lieu, Analyse comparée de méthodes de recueil d'information sur la dimension affective des représentations, UMR CITERES.

de ce constat est simple : la ville, même si l'individu peut se l'approprier d'une certaine façon, est un espace public, à partager entre tous les personnes qui y vivent ou qui s'y rendent et sur lequel un individu ne peut pas agir concrètement. Au contraire, le logement correspond à l'espace privé, à la vie intime d'une personne, d'un couple ou d'une famille ce qui sous-entend une plus grande liberté d'action qu'au sein de la ville. En effet, un individu n'est pas maître de l'organisation et de l'aménagement de la ville, (cette mission relève de l'urbanisme et surtout de décisions politiques) tandis que pour son logement, une personne choisit la situation au sein de la ville, la forme (appartement ou maison), la taille, la disposition et l'environnement. Cet aspect marque la différence majeure entre l'interprétation du rapport affectif à la ville et celle du rapport affectif au logement qui, généralement positif, marque un certain attachement de la personne à son logement. « *L'attachement est en effet l'intérêt d'une personne pour quelque chose, il s'agit d'un sentiment d'affection durable.* » (MABILLE A., 2008). S'agissant d'une forme positive de rapport affectif, le terme « attachement » semble être davantage approprié que celui de rapport affectif pour parler du lien qui unit une personne à son logement.

L'idée d'un *sentiment d'affection durable* que véhicule l'attachement d'une personne à son logement est déterminée par certains facteurs que sont le temps passé dans le logement, l'environnement (le quartier, le voisinage, la ville), le vécu de la personne, son histoire personnelle et familiale, et les souvenirs qu'elle a dans son logement ou dans l'environnement proche de celui-ci. Cet attachement peut évoluer dans le temps en fonction des événements vécus par la personne dans ou en dehors de son logement.

Il a été évoqué la complexité des différentes définitions de la rationalité ainsi que celles données au rapport affectif. Ces deux notions peuvent sembler opposées puisque la rationalité est un raisonnement basé sur la logique lors d'une décision ou d'une action, elle vise la satisfaction maximale à un moment donné par rapport à un certain nombre de critères prédéfinis. Le rapport affectif peut quant à lui évoluer dans le temps et repose sur les valeurs, l'expérience et la sensibilité d'une personne. Ainsi, un choix affectif peut parfois paraître irrationnel ou illogique. Dans la réalité, un choix ne sera jamais ou très rarement le résultat d'un mécanisme purement rationnel ou purement affectif mais il résultera de l'intervention commune de ces deux notions.

### c) La décision et l'action par rapport au couple rationalité/affectivité

Dans chaque décision et dans chaque action, il y a une part de rationnel (de raison) et une part d'affectif, plus ou moins importante et plus ou moins consciente selon les situations. Au moment d'effectuer un choix pour un logement par exemple, une personne va avoir en tête des critères plutôt rationnels tels que le prix, la desserte, les distances de parcours pour aller travailler, faire les courses, etc. et des critères plutôt affectifs liés au vécu, à l'histoire de vie de la personne, à ses sentiments tels que la proximité de certains membres de la famille, la présence d'espaces verts, un style architectural, un type de logement particulier, etc. Différentes théories évoquées notamment par S. POLLEAU<sup>1</sup> et N. AUDAS<sup>2</sup> dans leurs mémoires de recherche

---

<sup>1</sup> POLLEAU S. (2008), Affectivité au lieu, complexité du lieu, UMR CITERES.

<sup>2</sup> AUDAS N. (2007), Le rapport affectif au lieu, Analyse comparée de méthodes de recueil d'information sur la dimension affective des représentations, UMR CITERES.

respectifs, traitent des choix, des comportements des individus et des différents éléments tantôt rationnels tantôt affectifs qui les régissent.

Parmi ces théories, Durkheim, avec le courant holiste, soutient l'idée que c'est la société qui détermine le comportement des individus par les normes et les règles qu'elle impose. Ainsi, chaque personne, face à une situation donnée, réagirait d'une façon similaire.

Boudon<sup>1</sup> et Hall<sup>2</sup> abordent chacun d'une manière différente la théorie selon laquelle « *tout individu est un être rationnel, pourvu d'affectivité.* » (N. AUDAS, 2007). Cette théorie semble la plus adaptée à notre recherche.

Pour certains auteurs comme Homans, la rationalité est ce qui détermine l'action de l'individu alors que d'autres, comme Simon, sont plus nuancés et parlent d'une rationalité limitée et non pas absolue.

Une autre théorie, la théorie de la proxémie, notamment soutenue par E. T Hall, soulève l'importance de la culture de l'individu, considérée comme essentielles dans « *la construction d'un rapport affectif avec le monde qui l'entoure.* » (AUDAS N., 2007) L'homme est alors considéré comme faisant partie de son environnement et non plus comme une entité séparée.

Enfin, la psychologie environnementale tente selon Prohansky (cité par Morval<sup>3</sup>) « *d'établir un lien théorique et empirique entre le comportement, l'expérience de la personne et son environnement* ». Jean Morval propose d'analyser toutes les interactions entre un individu et son environnement. Dans ce mémoire de recherche, nous adhérons à cette théorie puisque l'environnement aussi bien physique que social d'un individu, peut avoir une influence sur l'attachement au logement d'une personne.

L'étude des différentes théories de la rationalité et de l'affectivité ont permis de dégager la théorie qui sera retenue pour ce travail de recherche, à savoir qu'un individu est un être rationnel doté d'affectivité et que son expérience et son environnement ont des effets sur ses décisions et ses actions. Le logement et l'habiter sont des notions primordiales pour cette recherche, il est donc important des les étudier et de comprendre ce qui régit les choix d'une personne en matière de logement et la façon dont intervient le couple rationalité/affectivité dans ces choix.

## **12. Les différentes échelles de l'habiter : la ville, le quartier et le logement**

La notion d'habiter est complexe et possède plusieurs significations. Elle renvoie souvent au logement, premier repère d'identification de l'appartenance d'un individu à la société. En effet, ne pas posséder de logement, être sans domicile fixe se traduit par une certaine exclusion de la société. Mais la notion de logement, tout comme celle d'habiter, est complexe et il convient d'appréhender cette complexité pour comprendre le lien qu'il peut exister entre le rapport affectif, le logement et les personnes âgées par la suite.

---

<sup>1</sup> BOUDON R. (2003), Raison, bonnes raisons, philosophe en sciences sociales, PUF.

<sup>2</sup> HALL E.-T. (1971), La dimension cachée, Seuil.

<sup>3</sup> MORVAL J. (1981), Introduction à la psychologie de l'environnement, Bruxelles, Mardaga.

## a) Qu'est-ce qu'habiter ?

Le niveau communément admis auquel on pense lorsqu'on évoque la notion d'habiter est le logement mais, en réalité, l'habiter balaye un champ beaucoup plus large que le simple logement. On « habite » sa maison, son appartement mais aussi son quartier, sa ville, etc., ce terme est tellement riche que son sens ne peut se limiter au fait d'être logé. D'après Henri Lefebvre<sup>1</sup>, « *l'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter et à s'identifier à son habitat, à son logement.* » Le logement est donc bien plus qu'un simple *refuge*, il est un *lieu*<sup>2</sup>.

Habiter renvoie à la notion d'habitude car habiter un lieu, un espace, c'est y avoir des habitudes. En effet, pour se déplacer dans la ville, pour aller de son domicile à son lieu de travail, pour aller faire ses courses, un individu emprunte régulièrement les mêmes axes de communication, fréquente les mêmes espaces publics, ce qui lui permet de s'approprier, grâce à ces habitudes, ces espaces au sein de son quartier ou de sa ville. Cette appropriation permet la création d'un rapport affectif entre l'individu et ces lieux qu'il fréquente. Ce rapport est propre à chaque individu, et varie selon ses habitudes, l'expérience qu'il a de la ville, etc.

Avant d'aborder la notion d'habiter à l'échelle du logement, il peut être pertinent de voir comment elle s'organise à l'échelle du quartier aujourd'hui, puisqu'au sein de la ville, on identifie souvent la localisation d'un logement par le quartier auquel il appartient.

## b) Habiter le « quartier » aujourd'hui

Aujourd'hui, le « *quartier* » en tant qu'espace de vie où l'individu qui y possède un logement y a ses habitudes, l'« habite », c'est-à-dire fréquente ses espaces publics, ses commerces, a perdu de sa valeur. En effet, les modes de vie ont évolué en élargissant toujours les distances de déplacement, et en éloignant les différentes fonctions les unes des autres au sein de la ville au détriment de la convivialité de proximité<sup>3</sup>. Ainsi, il est aujourd'hui rare de travailler, de vivre et de faire ses courses au sein d'un même quartier tout simplement parce que les centres commerciaux et les zones industrielles où viennent s'implanter les entreprises se situent souvent en périphérie des villes et non plus au sein des quartiers urbains. Subsistent bien sûr quelques commerces de proximité mais souvent avec difficulté. Le logement est maintenant le seul point d'attache à un quartier.

Jusqu'à la fin des années 1970, le quartier avait une importance beaucoup plus grande pour l'individu qui y vivait. Le sentiment d'appartenance à un quartier et la vie urbaine et sociale de celui-ci était autrement plus développé. L'échelle du quartier apparaissait même comme le seul lieu de l'identité urbaine.

L'habiter est fondé sur la relation fixité/mobilité qui autrefois était représentée par l'opposition quartier/ville, le quartier étant le lieu de l'intimité, du chez-soi et la ville, l'extérieur, le lieu de rencontre avec les autres. Aujourd'hui, cette relation s'est

---

<sup>1</sup> LEFEBVRE H., Introduction à l'habitat pavillonnaire.

<sup>2</sup> Un lieu est un espace doté d'un caractère qui le distingue.

<sup>3</sup> CHALAS Y., article de la revue Urbanisme, N°297, nov-déc 1997.

transformée en opposition logement/agglomération urbaine en laissant le quartier de côté.

Il ne faut cependant pas occulter la vie sociale parfois très développée qui subsiste encore au sein de certains quartiers à travers des associations de quartier ou des repas de quartier. Mais ces activités restent aujourd'hui minoritaires, et les quelques personnes qui tentent de les perpétuer sont en général des personnes retraitées qui peinent à mobiliser les habitants. Cela est bien différent de la vie sociale intergénérationnelle qui pouvait exister autrefois.

Le logement, seul véritable motif d'appartenance au quartier aujourd'hui, mérite que l'on s'y intéresse pour comprendre la dimension qui lui est associée.

### c) Une autre échelle de l'« habiter » : le logement

#### *i. L'évolution du concept du logement*

Le concept du logement n'a pas toujours existé. Il a été défini récemment et a beaucoup évolué depuis la fin du siècle dernier. Le premier sens qui lui a été associé a été celui d'un abri qui protégeait les populations primitives contre les intempéries et contre les agressions de la faune ou de groupes rivaux.

Ensuite, on a commencé à parler de *demeure*. Ce mot est défini comme « *le lieu où l'on habite* ». Il signifie « *permanence* ». La demeure, autrefois, restait en effet identique dans le temps, elle ne changeait pas. Le logement représentait un investissement important et était le fondement même de la famille. Pour ces raisons, il avait une forte représentation symbolique.

Progressivement, avec l'évolution de la société, le logement s'est standardisé en entrant dans une logique commerciale de production/consommation. Les normes à respecter, sans cesse plus nombreuses, et cette logique marchande font qu'aujourd'hui, le logement a perdu son sens originel. Il est devenu un *bien* plus qu'un simple lieu de vie. Cependant, certains aspects tels que les habitudes et les besoins restent propres à chaque ménage, à chaque individu qui a besoin de se sentir *chez lui* au sein de son logement. En effet, si l'évolution du logement a plus ou moins évolué vers une standardisation, la vie des individus à l'intérieur du logement est plus difficilement normalisable. Chacun organise les espaces intérieurs à son goût et décide de faire tel ou tel changement au sein de son logement selon ses envies personnelles.

Ceci fait apparaître la notion d'« *habitus* » (*façon d'être* en latin). Il s'agit d'un concept de la sociologie contemporaine qui regroupe « *l'ensemble des pratiques entrant dans la culture, voire dans la personnalité de l'individu, de la personne.* »<sup>1</sup>

Pour parler du logement, on utilise parfois le terme d'habitat mais la signification de ces deux mots est différente. Il est important de marquer cette différence pour pouvoir ensuite les utiliser à bon escient.

---

<sup>1</sup> DANIELOU V. (2001), Logement et Temporalités ou la difficulté à anticiper les besoins en urbanisme, mémoire de magistère III.

ii. *Habitat ou logement, quelle différence ?*

Ces deux notions d'habitat et de logement sont intimement liées et les éléments qui permettent de les différencier ne sont pas clairement définis. Dans la définition du *Petit Larousse*, l'habitat est « le mode de peuplement par l'homme, des lieux où il vit », et également « l'ensemble des conditions, des faits, relatifs à l'habitation, au logement ». L'habitat peut donc être entendu au sens large, comme « *urbanisme en tant que science et pratique de l'organisation de l'espace occupé par les collectivités humaines* », mais il peut aussi désigner dans d'autres cas le « *logement proprement dit, qualifié et valorisé par ses occupants, dans ses formes, sa construction, son financement, sa relation avec son environnement, donc aussi ses rapports à l'urbain.* » (DANIELOU V., 2001).

L'habitat prend en compte l'environnement du logement. Tout être humain a pour objectif et besoin de se loger, c'est-à-dire de posséder un certain espace qui lui est propre pour pouvoir organiser sa vie « privée », individuelle et familiale. Ceci constitue l'habitat. Son observation révèle des informations particulières sur la vie d'une personne et son rapport à la société.

iii. *Le choix d'un logement serait-il conditionné par la société ?*

La relation de l'individu au logement au sens large du terme est assez complexe. En effet, si l'on interroge une personne sur sa préférence entre habiter un immeuble collectif ou habiter une maison individuelle, la réponse qu'elle fournira ne correspondra pas forcément au choix qu'elle ferait si elle était réellement confrontée à ce choix. Cette réponse va plutôt coïncider avec l'opinion véhiculée à ce sujet dans le milieu dans lequel vit cette personne qu'avec ses propres aspirations. En effet, lorsqu'elle est réellement confrontée à ce type de choix, d'autres facteurs interviennent comme le coût, la desserte ou l'équipement du quartier mais également l'avis de la famille et des amis. Le choix se fera alors plus ou moins consciemment vers certains quartiers, vers un certain type d'habitat qui correspond au style de vie de cette personne, à son statut social, etc. Cet exemple amène la notion de *contrôle social* qui implique que l'individu qui fait un choix en matière de logement se conforme aux usages, pour ne pas choquer ou provoquer des réactions d'étonnement de la part de son entourage qui ne comprendrait pas qu'il ne choisisse pas quelque chose correspondant aux critères sociaux de la famille.

La psychologie des profondeurs apporte<sup>1</sup> des réponses sur les raisons qui poussent une personne à faire un choix plutôt qu'un autre. L'application des méthodes liées à cette psychologie a permis de montrer que « *le logement met en jeu des sentiments intenses de protection et de ressourcement.* » Il permet à l'être humain de se « *protéger de toutes les agressions de la vie, du contact de l'AUTRE. Il permet de lutter contre l'angoisse en se raccrochant à des valeurs de tradition et de continuité. Il constitue ainsi une sorte de substitut au sein maternel, un lieu qui permet à chacun de se retrouver et de se sécuriser avant d'affronter à nouveau les dures réalités du monde extérieur.* »<sup>2</sup>

D'après la psychologie des profondeurs, le logement est considéré par les individus comme un lieu de refuge par rapport au monde extérieur mais le logement se dissocie-t-il complètement du territoire sur lequel il est situé ?

---

<sup>1</sup> La psychologie des profondeurs (ou psychologie analytique) est la science du psychisme profond, de ses troubles et de leur correction. Elle est la science de l'inconscient et du conscient, de la motivation et du sens de la vie.

<sup>2</sup> LACAZE J.-P. (1989), *Les Français et leur logement*, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées.

#### *iv. L'existence d'un lien avec le territoire*

Bien que le logement soit le lieu central de la vie d'un individu, celui-ci développe une vie sociale en dehors de son logement sur un territoire plus large que le logement proprement dit. Cette vie sociale se manifeste aussi bien par les relations de voisinage qu'il peut avoir que par les activités qu'il entreprend en dehors de son logement. Ceci fait ressortir l'existence d'une relation entre le logement et le territoire qui l'entoure, par la vie que va développer l'individu autour de ce logement, mais également par la nature même de ce logement qui est ancré dans le sol par ses fondations et qui noue des liens indestructibles avec le territoire qui l'entoure et le dessert.

A présent que nous sommes convaincus du lien qu'il existe entre le logement et le territoire qui l'entoure, il convient d'évoquer l'importance de la localisation dans le choix de logement d'une personne.

#### *v. L'importance de la localisation*

« *La localisation d'un logement, c'est d'abord sa place dans un certain quartier de la ville.* » (LACAZE J.-P., 1989) En effet, les caractéristiques d'un quartier et ce qu'il peut offrir en matière d'accessibilité, de transport, de services et d'équipements peuvent jouer un rôle plus ou moins important dans le choix de la localisation d'un logement. Les conditions de transport sont un élément particulièrement étudié par les ménages lorsqu'ils déménagent. Les jeunes ménages ont souvent tendance à considérer que la voiture est le moyen de transport le plus pratique et le plus facile à utiliser ce qui leur permet de s'implanter en périphérie des villes. Or, un problème se pose lorsque les enfants commencent à aller à l'école, à pratiquer des activités extrascolaires puisqu'ils deviennent dépendants de leurs parents pour les y conduire. Les personnes du troisième âge sont également touchées par ce souci des conditions de transport à proximité de leur logement. En effet, nombre de ces personnes à partir d'un certain âge ne sont plus, pour des raisons physiques, capables de conduire et sont dépendantes des transports en commun.

La localisation du logement a également une importance par rapport à l'*image sociale* que renvoie le fait d'habiter dans un quartier en particulier par rapport à l'image qui lui est donnée au sein de la ville. Par exemple, à Tours, habiter le quartier des Prébendes et habiter le quartier du Sanitas n'a pas la même signification, ne donne pas les mêmes informations sociales sur la personne. Dans le quartier des Prébendes, le bâti est constitué en grande majorité de maisons individuelles souvent totalement habitées par une personne ou un ménage ; le fait d'y habiter renvoie une image sociale plutôt aisée, tandis que dans le quartier du Sanitas, on trouve essentiellement des logements collectifs sociaux qui abritent une population aux revenus plus modestes.

Après s'être intéressés à l'environnement du logement et à sa localisation, nous allons nous concentrer à présent sur le logement proprement dit et découvrir ce que peut révéler l'étude du logement sur la ou les personnes qui y vivent.

#### *vi. Le logement, un lieu chargé d'histoire et de symboles*

Comme le souligne Jean-Paul Lacaze<sup>1</sup>, le logement constitue d'abord « *un signe social* » et, ensuite, « *le support d'une pratique culturelle* ». Il est un signe social car il

permet d'avoir des informations sur le statut social d'une personne ou d'un ménage. En effet, habiter en HLM, dans sa propre maison ou dans un logement locatif du parc privé donne des indications sur les choix que font ou que subissent les personnes qui y habitent. Ces signes sociaux s'expriment au moyen de codes relativement précis tels que la forme, l'aménagement intérieur ou la localisation des logements. Ces codes expriment les pratiques culturelles des habitants.

Les statuts familiaux ont également une grande importance dans le choix d'un logement. En effet, la taille des ménages ou des familles va influencer sur la taille des logements habités. Cette question amène la notion de cohabitation/décohabitation, la cohabitation désignant le fait que plusieurs personnes habitent ensemble dans un même logement et forment un « ménage<sup>1</sup> » au sens de l'INSEE, la décohabitation désignant au contraire, le fait que une ou plusieurs personnes quittent le logement et le ménage pour s'installer ailleurs et former un nouveau ménage. Cela dépend entre autres, de *l'itinéraire résidentiel* d'un individu ou d'un couple qui correspond en général à des moments clés de la vie d'un individu comme par exemple le moment où l'on quitte le domicile parental, où l'on se marie, où l'on change de ville pour un nouvel emploi, etc. Cet itinéraire résidentiel permet de suivre l'histoire des individus et des familles mais ce suivi n'est pas toujours évident. En effet, si le modèle et les signes sociaux émis au sein d'une famille se transmettent généralement aux générations suivantes, on observe parfois une certaine évolution des comportements au cours du temps.

*La reproduction de la société* désigne les comportements qui transmettent d'une génération à l'autre les codes caractéristiques d'un groupe social à un moment donné. L'habitat joue un rôle important dans ce domaine parce qu'il est le lieu des premiers apprentissages de la vie, celui où l'enfant passe le plus de temps durant les premières années de sa vie avant d'aller à l'école et donc y acquiert inconsciemment un certain nombre de ces codes par l'intermédiaire de sa famille.

Toutefois, ces comportements ne sont pas nécessairement les mêmes à chaque génération. Ils peuvent évoluer et donc engendrer des changements dans les choix, dans les façons d'agir par rapport au groupe social de la génération précédente au sein de la même famille. Ces évolutions peuvent se répercuter notamment sur les choix de logement et le parcours résidentiel d'où l'idée d'une certaine *innovation* dans *l'itinéraire résidentiel*.

Comme il a été évoqué précédemment, habiter un nouveau logement est souvent associé à un changement dans la vie (mariage, changement d'emploi, retraite, divorce...). Cette décision possède donc une charge affective non négligeable. Charge affective qui est également présente au sein du logement à travers les meubles et les objets qui sont les témoins de la vie passée et des différents événements (joies et déceptions) survenus dans les précédents logements habités par l'individu. Par exemple, une personne âgée peut avoir un attachement particulier à un meuble qui lui rappelle des souvenirs passés, quand ses enfants vivaient encore avec elle ou que son conjoint était encore vivant. Au contraire, certaines personnes font le choix de se débarrasser de ces objets qui leur rappellent un passé trop lourd à porter et qu'elles veulent oublier. Elles tentent ainsi de marquer une rupture.

Dans le choix du logement, le prix a son importance puisque la contrainte financière est une contrainte imposée que l'on peut difficilement contourner mais ça n'est

---

<sup>1</sup> De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. (<http://www.insee.fr>)

généralement pas le facteur déterminant. En revanche, les facteurs symboliques qui permettent de former l'image de soi que l'on va renvoyer à la société en habitant tel ou tel logement et qui expriment un projet personnel ont une importance majeure.

Un logement permet aux individus de se construire un espace de vie privé mais comment cet espace, à l'origine anonyme, inconnu pour la personne qui y emménage, peut-il s'approprier ?

*vii. L'appropriation, une notion qui se construit dans la durée*

La notion d'appropriation permet de comprendre comment se construit le rapport affectif d'une personne par rapport à la ville, au quartier ou au logement dans lequel elle vit. Pour étudier cette relation, il est intéressant d'étudier le cas des personnes qui changent de logement et de voir la façon avec laquelle elles s'approprient petit à petit ce nouveau chez soi.

Au début de ce changement, le logement est considéré comme un espace anonyme aux yeux des nouveaux occupants puisqu'il s'agit d'un lieu qu'ils ne connaissent pas et dans lequel ils n'ont pas l'habitude de vivre. Ils installent alors leurs meubles et leurs objets ce qui marque une première étape dans le processus d'appropriation. En effet, ces meubles et objets, souvent déjà présents dans leur précédent logement permettent de marquer une certaine continuité et donc de réduire ce sentiment d'« anonymat », d'« inconnu » grâce à des choses qui font partie intégrante de leur histoire personnelle. D'autre part, ils aménagent l'intérieur de leur logement à leur goût ce qui leur donne « un rôle actif dans la définition des rôles respectifs des différentes pièces et des différentes parties d'une même pièce. » A cela s'ajoute l'installation des habitudes du quotidien qui contribuent à l'appropriation du lieu. « Cette double démarche –marquage de l'espace par des objets personnels signifiants et ritualisation de la vie quotidienne – forment la trame même du mécanisme d'appropriation au terme duquel les habitants se sentent réellement « chez eux » dans leur nouveau logement. » (LACAZE J.-P., 1989)

Ce mécanisme d'appropriation peut également se produire entre l'individu et son environnement plus large (le quartier, la ville...). Là encore, la notion de temps est importante. Lorsqu'une personne emménage dans un nouveau logement, il lui faut un certain temps d'adaptation pour prendre ses repères au niveau des commerces, de ses activités, de ses habitudes et donc de l'appropriation des espaces. Ce mécanisme est plus ou moins long et plus ou moins facile à mettre en place si bien que parfois, la personne doit changer ses habitudes pour faciliter cette appropriation.

Les manières d'habiter le logement sont révélatrices des valeurs mais également de l'image de soi qu'une personne renvoie, consciemment ou non, à la société. Tout ce système de valeurs, de signaux, de codes se forme au cours du parcours résidentiel d'une personne qui, lorsqu'elle habite un nouveau logement développe un mécanisme d'appropriation et donc d'attachement qui évolue dans le temps. A présent, afin de compléter l'appréhension des notions liées à cette recherche, étudier la question des personnes âgées et de leur stratégie résidentielle apparaît essentiel.

### 13. Les personnes âgées : différentes manières de vivre la vieillesse

Vieillir est un terme qui véhicule dans la société actuelle une connotation souvent négative. L'idée que l'on se fait de la vieillesse, des personnes âgées, du troisième ou du quatrième âge, est pleine d'idées reçues, de préjugés et n'est pas claire. A partir de quel âge est-on considéré comme « vieux » ? Qu'est-ce qu'une personne âgée ? Ce terme, très présent dans ce travail de recherche, mérite d'être éclairci et défini afin d'en avoir une idée plus précise et de pouvoir ensuite l'utiliser sans confusion.

#### a) L'évolution des représentations de la vieillesse

Jean-Jacques Rousseau considérait la vieillesse comme une « *blessure narcissique...une forme de déchéance physique et intellectuelle.* » Cette conception, que rappelle Didier Vrancken<sup>1</sup>, illustre toute la difficulté de définir ce qu'est la vieillesse. Si l'on s'en tient simplement à cette définition, on peut considérer qu'une personne peut aussi bien être « vieille » à 40, 60 ou 70 ans. En effet, une personne de 40 ans peut être atteinte d'une maladie qui la rend dépendante physiquement et mentalement de son entourage. Au contraire, on trouve des personnes de 60 ou 70 ans encore très « en forme » aussi bien mentalement que physiquement.

Les termes sémantiques sont tout à fait révélateurs de l'évolution de la vieillesse comme le signale Vincent Caradec<sup>2</sup>. Plusieurs termes sont utilisés pour désigner les personnes âgées : les « seniors », le « troisième âge », le « quatrième âge » ou encore les « vieux ». Il paraît intéressant de chercher leur signification et d'étudier les connotations positives et négatives qu'ils véhiculent.

« Séniors » est un terme utilisé pour désigner les personnes qui approchent de l'âge de la retraite. Mais cette « appellation » ne s'arrête pas au moment où la personne prend sa retraite puisque les jeunes retraités sont souvent appelés seniors, bien qu'ils aient cessé toute activité professionnelle. Le Petit Larousse définit les seniors comme « les personnes de plus de cinquante ans » mais cette définition varie selon les sources, on parle parfois des seniors en désignant les personnes de 45 ans et plus, d'autres fois pour les personnes de 50 ans et plus, ou encore de 55 ans et plus. Cela prouve la réelle difficulté à donner un âge précis d'entrée dans cette catégorie. Plus que par son âge, un senior est caractérisé par sa situation et l'image qu'il diffuse. Ce mot vient du latin et n'a pas été transformé lors de son passage dans la langue française. Il est aussi l'opposé du mot junior. Il s'agit au départ d'un adjectif comparatif signifiant « plus âgé. »<sup>3</sup> Sous les Romains, il désignait les guerriers les plus âgés, considérés comme les plus courageux et honorables avant de renvoyer à l'idée que l'on a aujourd'hui du seigneur, mot dont il est à l'origine dans la langue française. Dans l'emploi qui en est fait aujourd'hui, le mot « senior » porte un certain nombre de valeurs telles que l'expérience, le savoir-faire et

<sup>1</sup> VRANCKEN D., Nouvelles pratiques de retraite ou nouvelles pratiques de retrait ?, Université de Liège, département des sciences sociales.

<sup>2</sup> CARADEC V. (2001), Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, Nathan.

<sup>3</sup> Définition du dictionnaire Gaffiot.

« un certain recul par rapport aux exigences d'un métier. »<sup>1</sup> Il diffuse également une image plutôt positive et active de la vieillesse.

L'expression « troisième âge » ne connaît pas de définition précise. Le troisième âge débutait auparavant à l'âge de la retraite donc à partir de 60 ans mais comme celui-ci recule, on parle maintenant de « troisième âge » à partir de 65 ans. Cela correspond à la période de la retraite où la personne âgée est valide, autonome et parfois active. Les seniors font partie du troisième âge. La seule différence est peut être l'image plus positive et dynamique que porte le terme « senior » comme il a été évoqué précédemment. Mais le dernier âge de la vie n'est plus le troisième âge comme ce fut le cas pendant longtemps. Avec l'augmentation de l'espérance de vie et de la santé des personnes âgées, est apparu le « quatrième âge » qui est associé à la perte d'autonomie, à la *déchéance physique et relationnelle* et est considérée comme la *vraie vieillesse*<sup>2</sup>. Il est toujours difficile de mettre un âge sur ces catégories de population puisque l'état des personnes du même âge peut varier radicalement d'une personne à l'autre mais on peut dire arbitrairement que l'on entre dans le quatrième âge à partir de 80 ou 85 ans. Sans généraliser, c'est à partir de cette tranche d'âge que, statistiquement, l'état des personnes âgées commence véritablement à se dégrader. Mais la vieillesse ne s'organise pas simplement autour de ces deux pôles troisième âge/quatrième âge. L'évolution de la société avec l'allongement de l'espérance de vie, des progrès en matière de santé et du développement des activités à l'âge de la retraite rendent cette considération de la vieillesse en terme d'âge inadaptée à la réalité du moment. Les chercheurs Patrice Bourdelais et Vincent Caradec soulignent d'ailleurs cet état de fait : « *Il faut en finir avec la notion du vieillissement démographique... chargée d'une représentation fixiste et négative de la vieillesse...* ». Ils considèrent que l'âge légal de la retraite ne peut pas être considéré systématiquement comme l'âge d'entrée dans la vieillesse. Les personnes âgées font partie d'un groupe très hétérogène où l'état physique et mental des personnes varie énormément et pas forcément en fonction de l'âge. « *Il existe de plus en plus une dissociation entre âge biologique, âge subjectif et âge social.* » L'âge biologique est bien sûr l'âge réel d'une personne, l'âge subjectif est lié à son histoire de vie et l'âge social est donné par la société et varie selon les professions.

Le mot « vieux » pour désigner une personne âgée est souvent perçu comme péjoratif, notamment lorsqu'il est désigné une personne en particulier. Cela a des connotations telles que la maladie, la beauté étriquée, la faiblesse (ou dépendance) physique, la mort prochaine, etc. L'image que porte ce terme dépend du contexte dans lequel il est utilisé mais elle peut s'expliquer par le sens même du mot. En effet, par exemple, lorsqu'on l'utilise en tant qu'adjectif, associé à un objet, cela signifie qu'il a beaucoup servi, qu'il est usé. Mais, outre la sémantique de ce mot, la société n'est sans doute pas innocente dans l'image associée au mot « vieux ». La beauté, la jeunesse, et les objets issus des dernières technologies sont sans cesse mis en avant dans la publicité et les médias. La société associe alors le mot « vieux » au fait de ne plus être à la page, d'être « démodé ».

Tous ces termes et les définitions qui leur sont associées montrent que des stéréotypes subsistent à propos des personnes âgées mais qu'elles ne peuvent pas être caractérisées par un âge ou un état physique et mental particulier. Cependant, la vieillesse fait souvent naître chez ces personnes des angoisses liées aux contraintes qui peuvent subvenir.

---

<sup>1</sup> AMAR Y., [http://www.rfi.fr/lffr/articles/078/article\\_831.asp](http://www.rfi.fr/lffr/articles/078/article_831.asp)

<sup>2</sup> FLAGEOLLET SAADNA C. (2004), Recherche et vieillissement de la population, *Villes et vieillir*, p. 71-80, Paris, La documentation Française.

## b) La vieillesse synonyme d'apparition de contraintes

La vieillesse correspond à un âge où les risques d'accumulation de contraintes sont plus importants que pour les autres catégories de population. Si beaucoup de personnes âgées restent en bonne santé et en bonne forme physique durant leur retraite, une grande partie doit tout de même faire face à des handicaps parfois lourds et la proportion des personnes concernées par ces problèmes augmente avec l'âge. Il peut s'agir de handicaps physiques ou mentaux provoqués par une baisse de l'audition ou de la vue, par des douleurs articulaires ou encore par des maladies qui touchent particulièrement les personnes âgées comme Parkinson ou Alzheimer.

Une personne âgée peut aussi être confrontée à un autre type de contrainte, qui peut être directement liée aux contraintes physiques et mentales : l'isolement. En effet, il est difficile pour les personnes malades ou handicapées de maintenir une vie sociale aussi développée que cela pouvait être le cas avant que ces problèmes arrivent. Les raisons de cet isolement varient selon les handicaps. Ainsi, une personne atteinte par exemple de la maladie d'Alzheimer va perdre peu à peu contact avec l'extérieur, avec la société du fait de la perte progressive de ses capacités intellectuelles. Une personne possédant toutes ses capacités mentales mais handicapée physiquement va, elle, être amenée à réduire ses déplacements, et, peu à peu, à passer de plus en plus de temps chez elle dans son logement. Si elle n'est pas entourée par sa famille ou des amis, elle risque de perdre peu à peu contact avec la société. Mais cet isolement n'est pas réservé aux personnes malades ou handicapées. Il peut tout simplement être du au fait que le conjoint et les amis sont décédés.

Enfin, peuvent subvenir des contraintes financières. En effet, les pensions de retraite touchées par les personnes, notamment par celles qui ont travaillé comme ouvrier ou d'autres métiers à faible revenu, sont souvent faibles. Ces ressources peuvent parfois s'avérer être juste suffisantes pour subvenir aux besoins élémentaires : se loger et se nourrir. Ces contraintes, leur importance et leur nombre diffèrent selon les personnes, elles peuvent ne jamais apparaître ou bien au contraire s'accumuler.

Toutes ces contraintes entraînent une perte de liberté plus ou moins forte selon les cas et l'apparition d'obligations<sup>1</sup>. Par exemple, une personne qui ne peut pas ou plus monter d'escaliers est « obligée » d'habiter un logement de plain-pied, au rez-de-chaussée ou dans un immeuble avec ascenseur si elle veut pouvoir continuer à « vivre », à sortir de chez elle pour aller faire ses courses, etc. De même, une personne qui ne peut plus conduire va être « obligée » d'habiter en ville, proche des services, des équipements et des commerces dont elle a besoin.

Les contraintes auxquelles peut être confrontée une personne âgée peuvent avoir des conséquences sur le logement occupé et les choix qui peuvent subvenir en matière d'habitat.

---

<sup>1</sup> Une obligation est une nécessité imposée par une situation contraignante quelconque. (Dictionnaires Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr>)

### c) Le logement des personnes âgées : entre choix de vie et obligations

Aujourd'hui, malgré l'allongement de la durée de vie souvent synonyme de perte d'autonomie pour les personnes du quatrième âge et le développement des maisons de retraites ou des foyers pour personnes âgées, les personnes âgées préfèrent généralement finir leur vie à leur domicile et réalisent ce souhait. C'est le cas de 90,7 % des personnes âgées de 75 ans et plus<sup>1</sup>. En effet, « *l'hébergement de fin de vie est devenu, au XIXe siècle, la hantise des vieillards et de leurs enfants (mettre ses parents à l'hospice), et la fin de vie dans la dépendance et la faiblesse reste une des grandes craintes d'aujourd'hui*<sup>2</sup>. » Même si les conditions d'accueil et de traitement des personnes âgées dans les maisons de retraite se sont considérablement améliorées aujourd'hui par rapport à la situation existant il y a quelques décennies, elles restent encore un lieu repoussé par les personnes âgées qui ont le sentiment de perdre un peu de leur liberté en s'y installant. De plus, beaucoup de personnes ne supportent pas la vie en collectivité qu'impose ce type d'établissement.

#### i. Vieillir en établissement

On peut distinguer deux catégories de personnes résidant en maison de retraite. Il y a les personnes encore autonomes et celles qui sont dépendantes. Les personnes appartenant à la première catégorie cherchent à tout prix à ne pas être assimilées aux autres, trop souvent infantilisées et considérées comme séniles. Pour les personnes fortement dépendantes, « *l'entrée en établissement équivaut à un "parcours de fin de vie" qui commence le jour où l'on quitte son domicile pour ne plus y revenir et se termine au décès*. » Les personnes vivant dans ce genre d'établissement se plaignent généralement de manque d'espace pour vivre, elles ont souvent l'impression d'être confinées. Cette impression est renforcée par la perte des habitudes de la vie quotidienne qu'elles avaient lorsqu'elles vivaient encore à leur domicile et des sorties qui sont quasiment inexistantes.

#### ii. Vieillir au domicile

Au contraire de la maison de retraite qui est un lieu anonyme où la personne n'a pas de repères, le logement est, comme nous avons pu le voir précédemment, le lieu où la personne s'est construite. C'est l'endroit qui lui permet de se raccrocher à son passé, à son vécu, son identité. La présence d'objets et de meubles, témoins de cette vie, sont des repères importants pour la personne. Cependant, le maintien d'une personne âgée dépendante à son domicile est de plus en plus compliqué avec l'accentuation de cette dépendance et la perte de son entourage. Ainsi, la personne âgée, autrefois, « habitante » du quartier ne devient peu à peu plus qu'« habitante » de son logement. Les liens qui l'unissent au monde extérieur disparaissent peu à peu et ne se résume plus qu'à un environnement très restreint : un regard par la fenêtre, le téléphone, les voisins...<sup>3</sup> Quelques unes des conditions du maintien à son domicile d'une personne sont sa *mobilité*, et ses *conditions d'accès au logement*, à *l'habitat et au quartier*. Ainsi, les

<sup>1</sup> FLAGEOLLET SAADNA C. (2004), Recherche et vieillissement de la population, *Villes et vieillir*, p. 71-80, Paris, La documentation Française.

<sup>2</sup> CRIBIER F., KYCH A., Les parcours de fin de vie d'une cohorte de retraités de la région parisienne, *Cahiers de recherches de la MIRE*, n°5, mai 1999.

<sup>3</sup> FLAGEOLLET SAADNA C. (1979), La Demande des citadins en situation de retraite, Nanterre, Promoca.

escaliers sont un obstacle difficilement franchissable pour certaines personnes vivant en appartements : « *Certains [vieillards] sont bloqués dans leur logement dont ils ne pourront jamais sortir seuls.* »

### *iii. Les principales tendances observées chez les personnes âgées en matière de logement*

Parmi les pratiques observées chez les personnes âgées en matière de logement, on remarque parfois une logique de préparation à la retraite par l'accession à la propriété. C'est notamment le cas de certains ménages de 45 à 50 ans qui acquièrent un pavillon en prévision de leur retraite. En devenant propriétaires, ils voient compensée la baisse de leurs revenus au moment de la retraite et s'assurent de conditions de logement stables.

Le troisième âge est la catégorie de population chez laquelle la demande en matière de logement évolue le plus. D'une part, les retraités ou préretraités sont plus nombreux du fait de l'allongement de l'espérance de vie, d'autre part, leur santé est meilleure et ils restent plus longtemps dans la vie active. Ils disposent également de revenus plus importants qu'auparavant. Dans certaines villes, les ménages du troisième âge ont tendance à venir vivre en centre-ville afin de profiter de meilleures conditions de vie, de l'animation et des équipements à portée de main. Un certain nombre de ces personnes décident de changer de logement à l'âge de la retraite. La solidarité familiale joue souvent un rôle important dans ce phénomène puisqu'elles changent de ville voire de région pour se rapprocher du noyau familial, des frères et sœurs, des enfants... Ces personnes, quand elles possèdent une résidence secondaire régulièrement fréquentée par les enfants, choisissent souvent d'aller s'y installer. L'accueil des petits enfants durant les vacances scolaire peut aussi être un critère de choix du logement de retraite.

Le quatrième âge pose lui davantage de problèmes puisqu'il désigne *les personnes dont l'état de santé s'est aggravé au point qu'elles ne peuvent plus vivre seules*. Rares sont les familles qui décident de prendre en charge la personne âgée dépendante à leur domicile car cela est très contraignant et nécessite des soins particuliers et une surveillance permanente. Existe la solution de l'aide à domicile mais, onéreuse, elle reste encore réservée aux personnes les plus aisées. Les maisons de retraite sont une autre alternative mais, comme il a été évoqué précédemment, beaucoup de personnes âgées refusent d'y passer la fin de leur vie. Enfin, sont apparus les foyers qui sont davantage appréciés car ils permettent aux personnes d'habiter de petits logements regroupés et dotés de locaux communs pour les activités de distraction et pour les repas. Ces foyers bénéficient d'un service d'assistance médicale permanente. Enfin, la solution souvent privilégiée par les personnes concernées lorsque cela est possible est l'adaptation de l'habitat du troisième âge pour leur permettre d'y demeurer le plus longtemps possible. Cela nécessite parfois quelques aménagements ou quelques travaux et est donc également dépendant des moyens financiers de la personne âgée.

Mais, entre maintien au domicile et placement dans un établissement pour personnes âgées, le choix est trop souvent imposé aux personnes concernées.

*iv. Respecter le libre arbitre des citoyens âgés*

« Les personnes du troisième âge actives, valides et autonomes sont en mesure, comme leurs concitoyens plus jeunes, de faire respecter leurs choix de vie dès lors qu'elles respectent, elles-mêmes, les règles qui s'imposent à l'ensemble des citoyens. »<sup>1</sup>

Si ceci est vrai pour les personnes âgées *valides et autonomes*, la situation est bien différente pour les personnes vieillissantes et dépendantes d'une aide extérieure. Les décisions qui sont prises en matière de logement pour ces personnes, souvent sans les consulter, peuvent être lourdes de conséquences pour la façon dont celles-ci vont vivre leur fin de vie. Bien que ces personnes soient diminuées, cela ne leur retire en aucun cas le droit à la parole et le droit de choisir la façon dont elles veulent vivre. Trop souvent, ces personnes sont infantilisées et jugées incapables de prendre une telle décision. Ces considérations peuvent empêcher la personne concernée de terminer sa vie dans des conditions favorables pour elles, c'est-à-dire dans un environnement qu'elle apprécie et dans lequel elle se sent bien.

Les personnes âgées, même celles du quatrième âge doivent être considérées comme des *habitants à part entière* ce qui n'est que trop peu souvent le cas.

Après avoir étudié les éléments permettant de définir une personne âgée, les contraintes qui peuvent subvenir chez cette catégorie de personnes et les stratégies privilégiées par et pour ces personnes en matière de logement, une définition des personnes âgées peut être formulée par rapport à la présente recherche afin de comprendre la signification de ce terme qui sera repris dans la suite de l'étude.

d) La définition des personnes âgées retenue pour la recherche

Même si l'on est « vieux » de plus en plus tard, l'état physique et mental d'une personne se dégrade davantage qu'il ne s'améliore avec l'âge. La retraite est souvent considérée comme un moment important dans la vie d'une personne car elle est synonyme de changement de statut (le passage de la vie active à la vie de retraité) et de la possibilité d'apparition de contraintes de toutes sortes liées à l'âge. Ces contraintes peuvent poser des problèmes en matière de logement (loyers trop élevés par rapport à la pension de retraite perçue, logement non adapté aux difficultés physiques rencontrées...). Le sujet de cette recherche, comme il est évoqué plus loin dans ce rapport, est d'identifier si l'approche de la vieillesse et du passage à la retraite avec l'apparition possible de contraintes que cela sous-entend, amène une réflexion chez l'individu par rapport à l'adaptation ou non de son logement à ces contraintes. C'est pourquoi, lorsque l'on évoquera les « personnes âgées » tout au long de cette recherche, ce terme sera pris au sens large, c'est-à-dire en regroupant toutes les personnes à la retraite, aussi bien les personnes très actives que celles très dépendantes.

Les notions de rationalité, d'affectivité, de logement et de la personne âgée ont été définies et les associations qui peuvent exister entre elles ont été évoquées. A présent, peuvent être développés les réflexions et questionnements qui ont conduit à l'élaboration de la question spécifique et à l'hypothèse de ce travail de recherche.

---

<sup>1</sup> CAVALLIER G. (2004), *Villes et vieillir*, Paris, La Documentation française.

## 2. Objet de la recherche

---

Comme il été évoqué précédemment, le rapport qui existe entre une personne et son logement est complexe car il dissimule un certain nombre de valeurs, de critères et de sentiments qui dépendent de l'histoire de la personne, de la classe sociale à laquelle elle appartient, de ses précédentes expériences en matière de logement, de son rapport à la société, etc. Le rapport affectif, l'attachement qu'une personne a pour son logement est en quelque sorte révélateur de l'estime, de l'image qu'une personne a d'elle-même en particulier si elle est propriétaire de son logement et a participé à sa création ou y a fait des transformations importantes. Cela relève donc de l'intimité de l'individu. La nature de cet attachement sera alors très différente d'une personne à l'autre. Le logement représente l'image que l'on veut renvoyer (dans le cas d'un choix voulu) ou tout simplement l'image que l'on renverra (dans le cas d'un choix subi) à la société et par laquelle on sera jugé, identifié. Il serait réducteur de ne juger une personne qu'à travers son logement d'autant plus qu'à moins d'être un proche de cette personne et de pouvoir visiter l'intérieur de son logement, le jugement ne se bâtit que sur l'aspect extérieur d'un bâtiment, le type d'habitation ou encore l'image que possède le quartier dans lequel se situe le logement.

L'attachement, le rapport affectif s'établissent chez l'être humain par les perceptions et les sensations qu'il peut avoir, les émotions et les sentiments qu'il peut ressentir mais également les représentations qu'il peut construire dans son esprit. Ce rapport affectif par rapport à la ville, au lieu, au projet ne fait plus de doute puisqu'il a été étudié dans plusieurs travaux de recherche depuis plusieurs années. Ces travaux ont permis d'identifier les déterminants de ce rapport affectif. Le rapport affectif au logement est différent du rapport affectif à la ville en cela qu'il touche directement, comme évoqué précédemment, à l'intimité de la personne, à sa vie privée tandis que le rapport affectif à la ville, même s'il se construit à partir de l'expérience personnelle, d'évènements qui ont eu lieu dans la vie d'une personne, est relatif à un espace public, à partager avec le reste de la société. Ce rapport affectif intervient dans les actions que fait une personne, dans les décisions qu'elle prend ou tout simplement dans les réflexions qu'elle peut avoir. Mais ces actions, ces décisions et ces réflexions ne sont pas uniquement basées sur l'affectivité. Elles reposent également sur des critères rationnels. Rationalité et affectivité sont donc deux notions qui s'entremêlent pour intervenir dans les choix d'un individu, mais il est souvent difficile d'évaluer la part de chacune lors d'une action ou d'une décision. Il peut donc être intéressant d'étudier dans quelles proportions les éléments du couple rationalité/affectivité agissent leur du choix de logement d'une personne. Cette question, malgré l'intérêt qu'elle présente, est très générale et ne peut être abordée sans soulever d'autres questionnements.

Lorsqu'un individu doit faire un choix, prendre une décision, la part de liberté relative à ce choix varie selon les contraintes qu'il peut rencontrer. Une contrainte est ce qui empêche toute manifestation de la liberté d'action d'un individu. Celui-ci ne peut s'y soustraire. Par rapport au choix d'un logement, la contrainte est souvent essentiellement financière. En effet, le logement est un bien marchand dont la valeur financière n'a cessé de croître pour atteindre des niveaux tels que de nombreux ménages locataires d'un appartement ou d'une maison, doivent consacrer une part démesurée de leurs revenus au paiement du loyer dans lequel ils vivent au détriment souvent des loisirs. Ce phénomène est particulièrement marqué à Paris où les montants des loyers atteignent des valeurs considérables, les ménages avec des enfants se voyant souvent dans l'obligation d'aller

vivre en banlieue où le niveau des loyers est moins élevé. La contrainte financière n'est cependant pas la seule contrainte qui peut interférer lors du choix d'un logement. En effet, peuvent subvenir des contraintes physiques notamment chez les handicapés ou les personnes âgées. La réflexion menée précédemment par rapport au couple rationalité/affectivité, peut nous amener à nous demander s'il existe un lien entre ce couple (rationalité/affectivité) et le couple contrainte/liberté et s'il en existe un, de quelle nature il est (causalité, simple corrélation...).

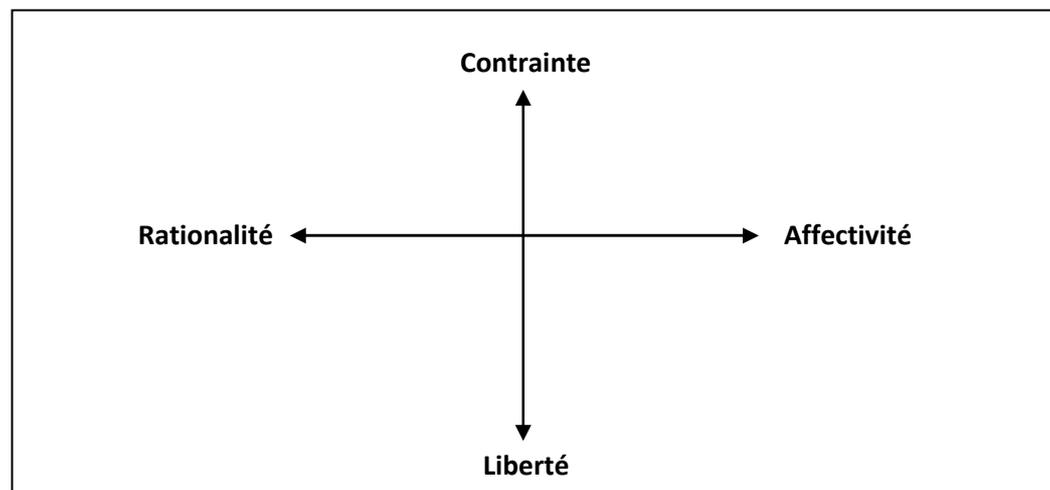


Figure 1 : Quel lien entre les couples rationalité/affectivité et contrainte/liberté ?  
Réalisation : Seguin C.

Comme nous l'avons vu, certaines personnes rencontrent plus de contraintes que les autres. Afin d'étudier cette question, il nous semblait donc opportun d'orienter la recherche vers des personnes qui soient susceptibles d'être soumises à des contraintes afin de pouvoir cibler la population à analyser. Plusieurs choix étaient possibles parmi lesquels celui des personnes âgées que nous avons choisies pour poursuivre l'étude. Ces personnes, comme il a été évoqué dans la partie précédente, peuvent être considérées comme « âgées » à partir de l'âge de la retraite, où débute une phase de transition entre la vie professionnelle et la fin de vie où l'autonomie de la personne est remise en question. C'est durant cette phase que peuvent apparaître des contraintes physiques, mentales, financières ou bien encore d'isolement. Il semblait donc judicieux en étudiant cette catégorie de personnes, d'identifier si, en se rapprochant de l'âge de la retraite et par conséquent de la vieillesse, s'amorce chez une personne ou un couple une réflexion sur le logement et sur la nécessité ou non d'adapter, d'aménager le logement habité en prévision de ces problèmes éventuels. Connaître la différence de situation vécue par les personnes qui anticipent ces contraintes et celles qui les subissent peut ensuite permettre d'étudier la différence d'attachement au logement, si différence il y a, entre ces personnes. Le choix des personnes âgées s'est également fait rapport à la facilité d'obtenir des témoignages potentiellement riches (à travers les méthodes de type récit de vie) de la part de cette catégorie de population.

La question spécifique faisant l'objet de cette recherche peut être reformulée de la façon suivante : **La perspective de l'apparition des contraintes liées à l'âge amène-t-elle chez l'individu une remise en cause de son rapport au logement ?**

A partir de ce questionnaire et afin de guider la suite de la recherche, nous émettons l'hypothèse suivante :

**Une personne fortement contrainte possède tout de même un certain attachement envers son logement.**

Sa vérification se fera à travers l'analyse d'entretiens réalisés avec des personnes âgées. Une sous-hypothèse viendra également orienter la phase d'analyse :

L'instauration d'un attachement de la personne envers son logement existe aussi bien lorsque le choix du logement correspond à un choix voulu que lorsqu'il s'agit d'un choix subi mais la nature de cet attachement est différente selon le cas.

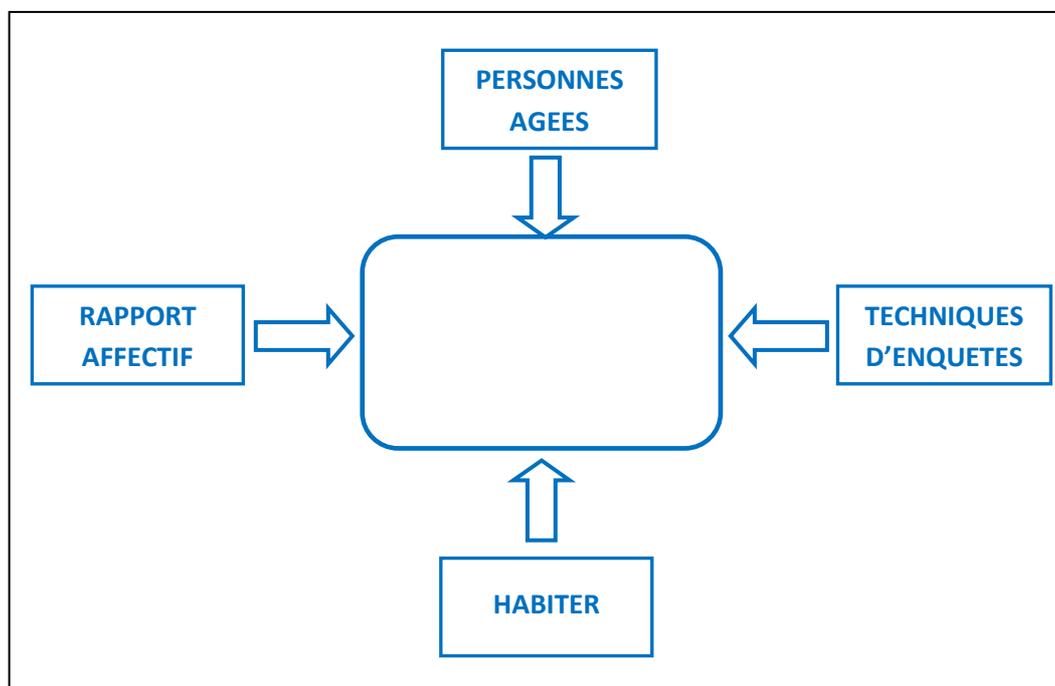


Figure 2 : **Résumé schématique de la recherche**  
Réalisation : Seguin C.